



**CCI FRANCE  
MADAGASCAR**

# L'ÉCO

## de la semaine

---

24 mai - 28 mai 2021

Filière vanille - La campagne débute dans la confusion .....	3
Anôsy: la baie rose en nouveau filon .....	3
Renforcement de la lutte contre la corruption - Un secteur énergétique plus performant .....	4
Secteur extractif: 99% des exploitants du Melaky opèrent dans l’informel .....	4
Transports aériens - Crash à craindre pour Air Madagascar et Tsaradia .....	4
GEM : Relancer l’économie par une vaccination accélérée des employés .....	5
“One district one factory” : le programme s’étend dans l’Ihorombe .....	5
Boeny - Prix minimal de 2 000 ariary à l’exportation du black eyes .....	5
Reprise d’Ambatovy : Bonnes perspectives pour la relance économique .....	6
Réseau wifi outdoor: l’Artec lance une mise en garde .....	6
Projet Tanamasoandro - Un quartier pilote vers la fin de l’année .....	7
Petite pêche: Antsalova produit 207 tonnes de poissons .....	7
Programme Entrepreneuriat - SCAC: coup de pouce aux jeunes entrepreneurs malagasy .....	7
Secteur textile - Entre la réouverture du marché des pays importateurs et les restrictions à Madagascar .....	8
e-Fim : La FIM à l’ère du virtuel .....	8
Premier trimestre 2021 : les arrivées de visiteurs non résidents ont chuté de 88,1% .....	8
Secteur des assurances : SAHAM devient Sanlam Madagascar .....	9
Carrière d’Andilana Avaratra: les activités d’exploitation sont « illicites », dixit Fidiniavo Ravokatra .....	9
Gouvernance - Le projet NFD fait son bilan .....	10
Exportation de vanille - Fin de la campagne reportée .....	11
Transport aérien - Air Madagascar, la grande lessive .....	11
Filière aurifère : Les opérateurs en difficulté .....	11
Affaire des 73,5 kg d’or : Une restitution possible par voie diplomatique selon Raphaël Jakoba de la Revue MCI .....	12
Madagasikarantsika: début du projet dans la région Vakinankaratra .....	12
Ressources halieutiques - L’Accord de pêche avec l’UE à modifier .....	13
Réserves de changes: 5,8 mois à fin mars 2021 .....	13
Développement - Le tourisme en détresse .....	13
Artisanat - Le haut de gamme à travers « Tsimoka » .....	13
Crise économique et aides internationales: le revers des millions du FMI .....	14

## Filière vanille – La campagne débute dans la confusion

RAHERINIAINA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 25 MAI 2021

Comme annoncé la campagne 2021-2022 de la vanille a débuté jeudi à Ambanja. Une nouvelle campagne marquée par des secousses au niveau des prix.

La date du 20 mai fut un moment tant attendue par les planteurs de vanille dans le district d'Ambanja, car il s'agissait de l'ouverture officielle de la campagne de commercialisation de la vanille 2021- 2022 dans la région Diana, plus précisément pour les zones littorales du Bas et Haut Sambirano . Décrété par le gouvernement en conseil des ministres, cette date, rendue publique, est aussi officialisée par un arrêté régional portant organisation de cette campagne.

Cette campagne a été marquée par un incident. Juste avant l'ouverture de la campagne, un communiqué co-signé par le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Richard Randriamandrato et le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Lantsoa Rakotomalala fixant les prix de la vanille avant d'être annulé a perturbé le marché. Une bourde de plus pour le ministre Ricahrd Randriamandrato déjà montré du doigt dans la hausse du taux d'inflation et dans le montant élevé des arriérés.

Cette année, le Conseil Régional de la Vanille, en collaboration avec les maires des communes productrices, a mis son choix sur le fokontany Ambolikapiky, dans la commune rurale d'Ambalahonko, pour l'organisation de cet évènement, qui a notamment vu la présence des personnalités politico-administratives de la région et du district d'Ambanja, conduites par le Gouverneur Daodo Arona Marisiky.

Lors de son intervention marquant l'ouverture officielle de ladite campagne , ce dernier a mis en exergue sur l'importance de la mise en place d'un marché contrôlé afin

de pallier la vente illicite et d'éviter l'insécurité . Ainsi, outre les planteurs de vanille, beaucoup de gens profitent également de cette campagne, car des activités commerciales et économiques gravitent autour du marché contrôlé qui durera 20 jours. Il s'agit aussi d'une bouffée d'oxygène pour les hôtels qui ont enregistré un taux de remplissage considérable après une traversé du désert causé par la pandémie de Covid-19.

**Loi de l'offre.** Puis, tous les acteurs du secteur vanille s'y sont donnés rendez-vous pour pratiquer la loi de l'offre et de la demande dans un marché. Certes, ils se sont rassemblés devant le hangar construit par le projet PIC pour entendre une série de discours officiels, mais dès que les procédures de commercialisation ont été déclenchées, les planteurs et les collecteurs ont pris leurs coins respectifs.

On pourrait penser que ce sont les producteurs directs qui en tirent le plus grand profit. Mais ce n'est pas le cas. Dans la majorité des cas, les milliers de petits planteurs de vanille vendent leurs produits à l'état vert. Et il faut savoir qu'il faut au moins 5 à 6 kg de vanille verte pour obtenir 1 kg de vanille noire préparée prête à l'exportation.

À Ambalahoko, tout a débuté par l'exposition publique des échantillons des gousses de vanille mures et poinçonnées, suivi des propositions des prix . Comme à l'accoutumée , ce sont les vendeurs qui annoncent le premier leur prix, affiché sur un tableau noir, déjà préparé pour les échanges. Cette fois, ils ont offert 200 000 ariary, un prix non conforme aux attentes des acheteurs. Le prix référentiel publié sur les réseaux



sociaux a aussi provoqué un effet sur l'échange, ainsi un embarras sur les négociations. Résultat, petit à petit les acheteurs se sont retirés et n'ont même pas osé faire leur proposition jusqu'à midi du premier jour. On peut dire que le marché s'est effondré ce premier jour. A vrai dire, les planteurs n'ont aucune idée de ce que sera le prix de la vanille verte pour cette nouvelle campagne. Et ils craignent par ailleurs que les méfaits de la crise sanitaire dans l'ensemble du pays, ne fassent qu'empirer la situation. Bref , malgré la tenue de la cérémonie d'ouverture officielle du marché contrôlé le prix le prix officiel de la vanille verte convenu n'a pas été encore fixé .

Toutefois, certains collecteurs issus de grande société, comme Bioland sont venus acheter la vanille au prix de 75 000 ariary le kilo, pendant la deuxième journée. Or, selon les explications , le prix officiel devrait sortir après deux semaines lors d'une réunion du Conseil National de Vanille.

« Nous avons pensé à leur proposer 25 000 ariary pour débiter le débat , mais nous avons décidé de nous faire quand on a découvert le prix inabordable affiché sur le tableau » a expliqué Antonio Marco, un mandataire d'une société. Et plusieurs acheteurs partagent cet avis.

## Anôsy: la baie rose en nouveau filon

MANOU | LES NOUVELLES | 25 MAI 2021

La campagne débute pour la filière baie rose dans la région Anôsy. Le gouvernorat envisage de prioriser le produit dans son programme de développement.

«La conquête du marché international doit être dans le collimateur des producteurs de baie rose dans la région Anôsy», a annoncé le gouverneur Jerry Hatrefindrazana lors de la cérémonie organisée dans la commune rurale d'Isaka-Ivondro pour marquer le début de la campagne, la semaine dernière. Il s'est imposé d'œuvrer à la promotion



de ce produit d'exportation afin que la région Anôsy en soit un modèle de référence en qualité.

Un projet de mise en place de centres de triage locaux a été exposé aux acteurs présents pour permettre l'accélération de la procédure d'exportation à partir du port de Taolagnaro pour préserver leurs intérêts. Les projets PIC et Silver, partenaires du projet, ont par ailleurs annoncé leur adhésion dans cette démarche en promettant de fournir les encadrements techniques nécessaires à sa réalisation. Le gouvernorat de la région Anôsy accorde la priorité à la participation des opérateurs économiques locaux dans le processus.

# Renforcement de la lutte contre la corruption - Un secteur énergétique plus performant

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 25 MAI 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Transparence et anti-corruption dans le secteur de l'électricité à Madagascar » (TACSE-M), le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), le Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO), le projet Promotion de l'électrification rurale par les énergies renouvelables de l'Agence de la coopération allemande à Madagascar (GIZ-PERER) et la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) ont signé une convention de partenariat, vendredi dernier.

Actuellement, le secteur énergétique est particulièrement exposé à la corruption. Face au danger qui guette mais aussi afin d'améliorer la performance du secteur, les parties prenantes, à travers cette signature, entendent renforcer la lutte contre la corruption dans ce domaine. « Ce partenariat contribuera à la perspective de prévention de la corruption dans ce secteur d'une part, et à l'atteinte de l'objectif de la politique nationale de l'énergie dont l'accès à l'électricité pour tous d'autre part », se réjouit le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures. Dans ce sens, cette convention vise la réduction des pratiques corruptives dans le secteur de l'électricité afin de booster sa productivité, donner plus de sécurité aux investissements et permettre aux usagers de bénéficier d'un service public de meilleure qualité.

Les quatre entités s'engageront dans la facilitation des actions en matière de lutte contre la corruption, la mise en place et la mise en œuvre de la politique interne de lutte contre la corruption au sein du ministère, ainsi que la promotion d'une



attitude intolérante face à la corruption et aux infractions commises, sans oublier l'instauration des pratiques, systèmes et procédures transparents dans l'administration des activités du ministère. Un plan d'action, défini d'un commun accord, a déjà été mis en place par le BIANCO, dénommé « mode opératoire faire-faire ». Il régira les activités communes à réaliser conformément aux engagements des quatre signataires. De même, un comité technique de suivi a été instauré afin de tout superviser. Ces démarches permettront à la fin de rassurer tous les acteurs, à tous les niveaux.

## Secteur extractif: 99% des exploitants du Melaky opèrent dans l'informel

ARH. | LES NOUVELLES | 25 MAI 2021

99% des quelque 2.000 exploitants miniers exerçant dans la filière pierres précieuses recensés par le Bureau des cadastres miniers de Madagascar (BCMM) dans la région Melaky opèrent dans l'informel. Dans l'ensemble, ces miniers sont des Malagasy et des Chinois.

En moyenne, 150 tonnes d'agate, une des gemmes les plus exploitées dans cette partie de l'île, quittent chaque mois le port de Maintirano. Pourtant, les collectivités territoriales décentralisées et les populations locales ne jouissent ni des redevances ni des taxes correspondant à ces exportations.

Une délégation conduite par Fidiniavo Ravokatra, ministre des Mines et des ressources stratégiques (MMRS), accompagnée de Lovasoa Arison André, directeur général par intérim du BCMM, est descendue à Matintirano vendredi. Une visite durant laquelle

ces responsables ont rencontré les opérateurs locaux pour formaliser le secteur.

**Un BAM Maintirano.** A l'issue des discussions, le ministère « donne un délai à tous les opérateurs de la région Melaky, notamment ceux opérant dans l'informel, pour régulariser leur situation ». Il a également contrôlé les opérations d'expédition des produits miniers au niveau du port de Maintirano. A cette occasion, il a exhorté les dirigeants locaux à bien réfléchir avant de prendre des décisions afin d'éviter tout conflit. Ces constats

justifieraient la mise en place du Bureau d'administration minière (BAM) à Ambararatakely Maintirano, près du campus universitaire. Les services des mines, dont le BCMM et l'Anor, seront aussi représentés dans ce bureau. « Jusqu'à ce jour, la direction régionale des Mines et des ressources stratégiques du Boeny assure à elle seule les opérations pour Boeny, Betsiboka, Sofia et Melaky. Une situation qui rend difficile le contrôle des opérations dans ces régions. Les travaux de constructions s'achèveront d'ici la fin de l'année », rassure le ministre.

## Transports aériens – Crash à craindre pour Air Madagascar et Tsaradia

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 25 MAI 2021

Un chiffre pour mieux comprendre le poids des transports aériens et du tourisme. Ils représentent 15% du Produit intérieur brut, PIB. Mais avec la fermeture des frontières aériennes, les deux secteurs paient un lourd tribut des effets induits de la crise sanitaire à l'échelle mondiale. Air Madagascar ainsi que sa filiale Tsaradia qui assure les vols domestiques, née du partenariat stratégique avec Air Austral, sont aujourd'hui à bout de souffle.

Le chômage technique et même la compression du personnel sont désormais envisagés pour tenter de redresser une

situation plus que catastrophique sur le plan financier. Tsaradia, par l'annulation de plusieurs voyages, accuse un déficit d'exploitation de 3 millions de dollars. Pour Air Madagascar, l'effectif pléthorique a déjà fait l'objet d'une remise en cause pour la première fois en 2016. La compagnie nationale comptait 1400 salariés pour sept appareils. Les contrats des 400 employés sous contrat à durée déterminée n'ont pas été reconduits. Mais Air Madagascar affichait encore des chiffres affolants. Soit cent quarante-deux personnes pour un avion, contre 58 pour le Royal Air du Maroc.

## GEM : Relancer l'économie par une vaccination accélérée des employés

CLAUDIA R. | MA-LAZA | 25 MAI 2021

Le GEM, Groupement des Entreprises de Madagascar, ambitionne de vacciner les salariés des entreprises membres grâce à la mise en place d'un fonds vaccinal privé GEM-Covid.

Atravers une lettre adressée au ministère de la Santé Publique, le GEM, avec l'Association des Grossistes Importateurs Répartiteurs de Médicaments de Madagascar AGRIMM et l'Ordre National des Pharmaciens ONP ont proposé une offre de collaboration pour la campagne de vaccination des salariés du secteur privé.

Sur financement du fonds vaccinal du GEM, les grossistes de l'AGRIMM sont à même d'importer par ordre et pour le compte de l'Etat, des vaccins, dans le strict respect de la chaîne de froid. Ils peuvent stocker dans des chambres froides jusqu'à 500.000 doses de vaccin et peuvent assurer la traçabilité des vaccins par numéro de lot. « Les grossistes de l'AGRIMM ne souhaitent en aucun cas spéculer sur les produits dans le cadre de cette campagne vaccinale mais intervenir en tant qu'acteurs de



santé publique » précisent-ils.

Pour sa part, le réseau pharmaceutique est en mesure de garantir le respect de la chaîne de froid tout au long du circuit. Il propose également de permettre aux pharmaciens volontaires de vacciner les patients, moyennant une formation adéquate, dans le cadre d'une organisation mise en place par l'Etat. Chaque patient vacciné pourra être enregistré dans une base de données fournie par l'Etat et bénéficieront d'un suivi de la pharmacovigilance, selon une procédure édictée par le ministère

de la Santé.

«La deuxième vague de la pandémie provoque des ravages humains et économiques incommensurables : taux d'absentéisme exceptionnellement élevé pour cause de maladie dans les entreprises, décès de collaborateurs et de dirigeants et ralentissement des activités économiques en raison de la fermeture des frontières et des barrages inter-régions » rappelle le GEM. Les opérateurs économiques sont convaincus que seule une campagne vaccinale pour tous les Malgaches qui le souhaitent et une mobilisation de tous les professionnels sans exclusion pourront vaincre la pandémie. Il est absolument nécessaire de vacciner rapidement les employés qui le désirent, afin qu'ils puissent être immunisés et être opérationnels pour assurer la relance économique.

## “One district one factory” : le programme s'étend dans l'Ihorombe

RIANA R. | LES NOUVELLES | 25 MAI 2021

Appui à l'industrialisation. Fanjanirina Claudette, entrepreneure travaillant dans la production d'huile alimentaire dans la région Ihorombe, a reçu une unité de transformation lors du déplacement du président Andry Rajoelina dans le Sud, la semaine passée. Cette dotation fait partie du programme One district one factory (Odof) qui a pour objectif la création d'au moins une industrie dans chaque district.

L'unité de transformation d'huile alimentaire a une capacité de transformer entre 4 et 5 tonnes de matière première, telle que l'arachide, par jour. Cette machine devrait lui permettre

d'améliorer sa production et apporter plus de valeur ajoutée à son activité, note le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat (Mica), l'instigateur de l'Odof.

Cette année, le Mica a pour objectif de soutenir l'implantation de 60 petites et moyennes industries au niveau national, à travers le programme Odof, tel annoncé par le département ministériel en février 2021. Quatre secteurs sont mis en avant dans ce projet : l'agroalimentaire, le textile, la pharmaceutique, ainsi que la production de matériaux de construction.

## Boeny – Prix minimal de 2 000 ariary à l'exportation du black eyes

VERO ANDRIANARISOA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 26 MAI 2021

Le prix de référence du black-eyes à l'exportation a été tranché à l'unanimité, hier, entre les acteurs directs de la filière. La réunion des acteurs directs de la filière black-eyes ou « lojy » avec la Plateforme régionale de concertation et de pilotage organisée par la région Boeny s'est déroulée à la Chambre de commerce et d'industrie de Mahajanga hier. Les producteurs ont proposé un prix minimal de 2400 ariary à la vente, mais finalement il a été fixé à 2000 ariary, contre 1600 ariary l'année dernière. Soit 806 USD le prix de la tonne à l'exportation.

« Le prix à 1600 ariary est trop faible pour les producteurs et n'est pas du tout rentable. Les dépenses et les charges annuelles à chaque campagne sont nombreuses. L'année dernière, les surfaces cultivées ont diminué de 40% à cause des cyclones et du changement climatique. Cette année encore, la



La réunion des opérateurs de black eyes.

production va certainement diminuer. Le salaire de la main-d'œuvre a augmenté à plus de 35 000 ariary la journée. Le coût des semences a également haussé à 2000 ariary le kapoaka soit 8 000 ariary le kilo. Tout cela sans parler des produits phytosanitaires qui reviennent très chers, 35 000 ariary le litre. Pourtant, le besoin est d'un litre par hectare», indique le maire de la commune urbaine d'AmbatoBoeny, Jean-Valérien Rakoto, représentant de

producteurs. Seuls trois producteurs ont participé à cette réunion. Mis à part celui d'Ambato-Boeny, les représentants de Manerinerina et de Mitsinjo ont été présents. Les collecteurs ont été les grands absents. En revanche, les exportateurs sont venus nombreux. Les directeurs régionaux de l'Agriculture et celui du Commerce, le gouverneur de la région Boeny, le directeur du développement régional et le président de la Plateforme ont dirigé la réunion.

## Reprise d'Ambatovy : Bonnes perspectives pour la relance économique

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 26 MAI 2021

*La crise sanitaire est encore là. Mais elle prendra fin un jour. En attendant, un vent d'espoir souffle sur l'économie malgache avec la reprise des exportations d'Ambatovy et les millions de dollars de recettes en devises attendus.*

En effet, Ambatovy a annoncé récemment un premier envoi de 280 tonnes de nickel. Les 14 conteneurs de nickel envoyés sur le marché international marque, en tout cas, un nouveau départ pour l'industrie minière malgache dans laquelle Ambatovy tient une place de premier ordre.

### Avenir radieux

Avec ce que cela suppose de bonnes perspectives pour le commerce extérieur quand on sait que les exportations de nickel et de cobalt d'Ambatovy se placent au premier rang des pourvoyeurs de devises. Faut-il en effet rappeler que les produits miniers d'Ambatovy représentent 32% des recettes d'exportation de Madagascar. Et l'avenir s'annonce de plus en plus radieux quand on sait que les perspectives sont très bonnes en ce qui concerne le cours mondial du nickel. En effet, depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, le cours du nickel s'établissait à 15 950 USD la tonne, soit une hausse de 12,0 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 et de 3,7 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. En début d'année 2021, la hausse s'est accélérée puisque les cours ont commencé à dépasser les

17 000 USD la tonne, atteignant même plus de 18 000 dollars. D'après les analystes du marché mondial du nickel, « cette flambée des prix s'explique principalement par les inquiétudes qu'ont les marchés vis-à-vis du niveau d'approvisionnement et de production des principaux producteurs mondiaux de minerais que sont la Nouvelle-Calédonie et les Philippines. En Nouvelle-Calédonie, notamment du fait du conflit autour de la reprise de l'usine du Sud de Vale qui est mise à l'arrêt, des blocages des approvisionnements de la SLN et des difficultés techniques de KNS (usine du Nord), les opérateurs sont loin d'atteindre leur capacité nominale. Aux Philippines, le gouvernement a ordonné l'arrêt de l'activité minière sur l'île de Tumbagan pour des causes environnementales. De même, les spéculateurs anticipent une hausse de la demande importante des véhicules électriques, utilisant des batteries lithium-ion ».

### Relance économique

En tout cas, cette reprise des exportations d'Ambatovy aura son pesant d'or dans la relance économique. « La reprise des activités d'Ambatovy



Les exportations de nickel d'Ambatovy reprennent.

couplée avec la redynamisation des autres industries permettra de retrouver graduellement un dynamisme au niveau du secteur secondaire à Madagascar » affirment les analystes. En somme, le secteur minier va retrouver sa position de porteur de croissance. Avec en tête, Ambatovy et ses 9 000 emplois directs et autres milliers d'emplois induits ses 240 millions de dollars d'achats locaux, ses plus de 3,3 milliards de dollars de contrats et d'achats locaux depuis 2007 ainsi que sa collaboration avec plus de 550 PME locales. Ambatovy représente huit milliards de dollars d'investissements, c'est le plus grand investissement direct étranger (IDE) à Madagascar.

## Réseau wifi outdoor: l'Artec lance une mise en garde

RIANA R. | LES NOUVELLES | 26 MAI 2021

*L'Artec invite les PME qui proposent des services Internet à travers un réseau wifi outdoor à se régulariser. Ce genre d'activité commence à gagner du terrain à la suite de la forte augmentation de la demande à cause du nouveau rythme de travail lié au télétravail depuis la crise sanitaire.*

Un nouveau marché. Le recours croissant au télétravail depuis la crise sanitaire entraîne une hausse importante de la demande Internet sur le territoire national. Des startups tentent de faire affaire pour remédier à cette situation en proposant des services Internet à travers un réseau wifi. Toutefois, il s'agit d'une « activité strictement informelle », annonce l'Autorité de régulation des technologies et de la télécommunication (Artec).

« Ces Petites et moyennes entreprises (PME) qui proposent un accès Internet à travers un point d'accès wifi public outdoor se trouvent dans la catégorie des opérateurs en télécommunication. Elles doivent ainsi déposer une déclaration commerciale auprès de l'Artec sans quoi, elles exercent dans l'irrégularité », a fait savoir Tiana Razafimbolafidy, chef de service des réseaux terrestres auprès de l'Artec. Selon ses précisions, « Il en est de même pour les zones wifi ouvertes au public proposées par l'Etat en ce moment et



dont le déploiement devrait également faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Artec ».

### Activité soumise à l'autorisation de l'Artec

Dans un communiqué publié hier, l'Artec rappelle que les opérateurs « non titulaires de réseau et fournissant au public, à des fins commerciales des services de partage d'accès internet, en utilisant les infrastructures d'un opérateur établissant un réseau de télécommunications, doivent déposer une déclaration préalable d'intention d'ouverture de réseau ou de service ». En outre, « Les opérateurs désirant établir et/ou exploiter un réseau sont

régis par le régime de déclaration et doivent ainsi obtenir une autorisation écrite de l'Artec avant toute proposition de services au public ».

La liste des dossiers à fournir pour régulariser les PME qui revendent des services Internet, est disponible sur le site officiel de l'Artec. Les détails du service proposé aux usagers sont nécessaires, tout comme la coordonnée géographique des équipements utilisés, la puissance d'émission pour chaque équipement. « Ces informations permettent à l'Artec de contrôler le respect des normes requises dans le déploiement du service Internet », a poursuivi Tiana Razafimbolafidy. D'autres normes techniques sont également à respecter. Si la bande de fréquence utilisée est comprise entre 2400 et 2483.5 MHz, la puissance d'émission ne doit pas dépasser les 100.000 Watt. Il y a aussi la bande de fréquence comprise entre 5725 et 5875 MHz avec une puissance d'émission qui ne doit pas dépasser 200.000 Watt.

## Projet Tanamasoandro – Un quartier pilote vers la fin de l'année

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 26 MAI 2021

*Le vice-ministre Angelo Zasy annonce la concrétisation du désengorgement de la ville d'Antananarivo par le biais du projet Tanamasoandro à Imeritsiatosika. Des quartiers verront le jour bientôt.*

Un quartier pilote à Tanamasoandro d'ici la fin de cette année 2021. C'est du vice ministre Angelo Zasy, en charge des Nouvelles villes et de l'Habitat. C'était lors d'une séance de questions réponses en ligne, organisée par la Fondation Friedrich Ebert. « On devrait voir un quartier résidentiel pilote d'ici la fin de l'année et un premier quartier administratif dans deux ans » a-t-il révélé. A lui de rappeler que le désengorgement de la capitale passe impérativement par la création de nouvelles villes. « Partir à Tanamasoandro et revenir à Tana » a-t-il encore fait mention. Il faut partir vers une nouvelle ville et revenir par la suite pour arranger ce qui doit l'être et fluidifier à Tana. « Ce projet a en toile de fond, la décentralisation et les logements décents dans un environnement qualitatif » a ajouté le vice-ministre.

Les 982ha ne seront pas tous exploités en même temps dans la mesure où un projet de cette envergure comporte des contraintes juridiques et foncières, des questions d'indemnisation, des déplacements d'équipements. « Il y a un équilibre à faire », a-t-il insisté en réponse à la question du temps que

cela prend pour concrétiser le projet Tanamasoandro.

### Nord et Sud

Au mois de mars dernier, pour rappel, des habitants dont les propriétés sont touchées par le projet se sont manifestés et ont demandé à ce que l'État implante le projet sur un domaine public. 235 ha de terrains privés ont été déclarés d'utilité publique.

Sur la question de décentralisation des nouvelles villes, le vice-ministre a rétorqué que des projets sont en phase d'étude dans le Nord et dans le Sud du pays. Andrakaka et Ramena à Antsiranana ont été choisis en raison de leurs potentialités. Taolagnaro pour le Sud, sera doté d'une nouvelle ville. La création de nouveaux quartiers dynamiques est motivée par le développement économique en potentiel comme l'existence de ports et d'aéroports, le tourisme ou encore du câble Metiss pour Taolagnaro qui verra un quartier développé vers le numérique. Les villes de Mahajanga et Nosy be disposent également de forts potentiels, selon toujours Angelo Zasy. Etant en charge de l'Habitat, la question des logements sociaux lui a été posée. « Est-ce seulement pour les



Le projet Tanamasoandro se concrétise doucement à cause des contraintes juridiques et foncières.

classes nanties, comme ceux en cours de construction à Ivato ? ».

Le jeune membre du gouvernement répond que ce projet se repose sur des objectifs et critères spécifiques, mais d'autres types de projet destinés à la classe moyenne verront le jour. L'existence d'emploi et de revenu des futurs propriétaires entre autres, sont des critères obligatoires pour l'octroi des logements. « Les logements, même sociaux, ne sont pas donnés gratuitement », a fait remarquer le vice-ministre. Il se pose comme défis le capital humain, les expériences et la motivation des ressources humaines pour atteindre les objectifs fixés dans ces projets pharaoniques.

## Petite pêche: Antsalova produit 207 tonnes de poissons

ARH | LES NOUVELLES | 26 MAI 2021

Les pêcheurs d'Antsalova, région Melaky, ont produit l'an passé 207,4 tonnes de poissons frais et 16,7 tonnes de poissons séchés. Ils écoulent leur production sur les marchés de Morondava, Antsirabe et Antananarivo.

La cérémonie du « Laodrano » ouvre la saison de la pêche, après sept mois de fermeture, de novembre à mai. Chaque année, au mois juin, les pêcheurs offrent les poissons de leur première pêche et un zébu en sacrifice aux ancêtres et divinités du Lac d'Antsamaka pour demander bénédiction.

Cette tradition ancestrale a grandement contribué à la gestion durable des ressources halieutiques de l'Aire protégée (AP) de Tsimembo Manambolomaty, regroupant des écosystèmes

comprenant les forêts sèches de Tsimembo, les savanes et les quatre grands lacs de Befotaka, Soamalipo, Ankerika et Antsamaka, un affluent de la rivière Manambolomaty. En 2020, près de 293 pêcheurs et leur famille dépendaient de ce complexe lacustre. Organisés en association, ils participent aux activités de contrôle et de surveillance de l'AP.

Depuis 2011, la Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) soutient la gestion de l'AP de Tsimembo Manambolomaty. Grâce à cet appui, The Peregrine Fund, l'ONG gestionnaire, s'est investie dans l'organisation de cette activité de pêche.

## Programme Entrepreneuriat – SCAC: coup de pouce aux jeunes entrepreneurs malagasy

ARH | LES NOUVELLES | 26 MAI 2021

Le Programme Entrepreneuriat - SCAC de l'ambassade de France renouvelle une fois de plus son soutien aux jeunes entrepreneurs malagasy. Du 24 mai au 16 juin, il lance un appel à candidatures à l'endroit des Petites et moyennes entreprises (PME) malagasy formellement constituées, avec un chiffre d'affaires mensuel supérieur ou égal à 10 millions d'ariary et ayant surtout pour ambition de grandir au niveau national voire à l'international.

Les dossiers de candidatures sont à remplir exclusivement en ligne.

A travers sa composante 2, le programme accompagnera des PME sur une durée de six mois. Les buts consistent à structurer les bases des entreprises, agir pour la croissance et grandir tant au niveau local qu'international, notamment la région océan Indien, mais aussi quelques pays africains. Durant cette période d'assistance technique, une série de

formation intensive est programmée pour les entreprises sélectionnées. Ces dernières bénéficieront effectivement des ateliers et rencontres d'accompagnement-métier organisés avec des panels d'experts, de formateurs, d'entrepreneurs malagasy et français. Le Programme Entrepreneuriat - SCAC accordera aux bénéficiaires de l'accompagnement une aide financière destinée à l'assistance technique.

# Secteur textile - Entre la réouverture du marché des pays importateurs et les restrictions à Madagascar

SOLANGE HERINIAINA | LA VÉRITÉ | 26 MAI 2021

Le décalage entre la réouverture du marché européen et américain et l'instauration de l'état d'urgence sanitaire à Madagascar pèse lourd sur les activités des entreprises franches. En effet, avec le déploiement rapide des vaccins, les activités économiques reprennent dans les pays développés. Selon les explications de Hery Lanto Rakotoarisoa, président du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP), les entreprises franches travaillant dans le secteur textile reçoivent des commandes mais les restrictions dans la Grande île entravent la productivité. « Ce qui est réjouissant c'est que le marché rouvre en Europe et en Amérique. Nous terminons actuellement les dernières commandes. Cependant, les diverses mesures adoptées par l'Etat ralentissent notre activité. Seule la moitié des effectifs assure la production pour les entreprises employant plus de 500 personnes. Les camions transportant des conteneurs ne peuvent également pas circuler au-delà des heures du couvre-feu. Tout cela entraîne des retards et on risque de perdre notre client. Nous appelons ainsi à un allègement des mesures pour fonctionner normalement », rapporte-t-il.

Durant le premier trimestre de cette année, la valeur des exportations des zones franches n'a connu aucune évolution. La variation est de l'ordre de 0,4% comparée à la même période de l'année dernière. Selon les chiffres fournis par l'Institut national de la statistique (INSTAT), elle était de 586 364 millions d'ariary de janvier à mars 2021 contre 583 923



millions d'ariary de janvier à mars 2020. « Malgré la crise, les entreprises franches dans le domaine de la télécommunication et informatique, les call center ont profité de la pandémie. Leur activité prospère et se développe même », souligne le président du GEFP. Par ailleurs, les importations des biens et services par ces entreprises ont fortement augmenté de 34,2 % en valeur nominale malgré la flambée des prix à l'international de près de 40 %.

## e-Fim : La FIM à l'ère du virtuel

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 27 MAI 2021

La pandémie peut dans certains cas servir de tremplin pour les nouvelles initiatives. C'est le cas notamment, dans le domaine des manifestations économiques avec l'inauguration ce jour de l'espace virtuel e-Fim sur le site fim.e-salon.mg. Il s'agit plus précisément d'une version virtuelle de la Foire Internationale de Madagascar, l'événement fétiche de Première Ligne. Appelé à Madagascar ou ayant des perspectives d'investir dans la Grande île, e-FIM résulte d'un engagement assumé en faveur de la digitalisation de l'économie à l'échelle mondiale. Une nouvelle datasphère est en train de naître. « Destiné principalement à améliorer les performances



En attendant la version prudentielle, la Foire Internationale de Madagascar s'affiche sur le Net.

commerciales de ses exposants, e-FIM a pu voir le jour grâce à l'action concertée de 3 startups malagasy désireuses de conjuguer l'esprit d'innovation et de modernité avec la courbe d'expérience avérée d'un événement qui va ainsi pouvoir lancer sa 15ème édition », précise l'agence Première Ligne. « Fruit

de la mobilisation du génie national malagasy, ayant su considérer les nouveaux attendus d'une économie de la distanciation devenue incontournable, e-FIM va permettre à chaque entreprise de vivre une nouvelle expérience, pouvant ainsi anticiper le redémarrage économique et partir ainsi à la conquête de nouveaux profits sans perdre de vue les dimensions du Go Green, du RSE et d'une souveraineté industrielle en capacité de satisfaire le marché intérieur et de devenir également exportatrice de produits respectant les normes internationales » selon toujours l'agence. En somme, l'édition prudentielle après le déconfinement, la FIM se met à l'ère du virtuel.

## Premier trimestre 2021 : les arrivées de visiteurs non résidents ont chuté de 88,1%

RIANA R. | LES NOUVELLES | 27 MAI 2021

Les arrivées de visiteurs non résidents à Madagascar ont chuté de 88,1% durant les trois premiers mois de l'année 2021, par rapport à la même période en 2020, selon les chiffres émanant de l'Institut national de la statistique (Instat) dans son nouveau Tableau de bord économique (TBE). 7.493 visiteurs non résidents sont arrivés à Madagascar entre janvier

et mars 2021 contre 62.718 durant le premier trimestre 2020. Pendant les trois derniers mois de l'année 2020, 5.612 voyageurs non résidents sont entrés sur le territoire national. Ces arrivées ont généré 96 millions de DTS de devises. L'Instat n'a cependant pas communiqué l'apport en devises durant le premier trimestre 2021 et le dernier trimestre 2020.

Notons que les frontières internationales de Madagascar restent encore fermées sauf pour trois catégories de personnes, notamment le corps diplomatique, les experts en industries stratégiques en partenariat avec l'Etat, ainsi que les athlètes malagasy qui participent à des compétitions internationales.



## Secteur des assurances : SAHAM devient Sanlam Madagascar

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 27 MAI 2021

*Le secteur des assurances figure parmi les filières qui ont résisté à la crise sanitaire. Mieux, la pandémie a incité les assureurs à développer de nouveaux produits.*

La compagnie d'assurance SAHAM Assurance change de nom et devient Sanlam Madagascar. Un rebranding en pleine crise qui démontre que le secteur des assurances se porte bien et que les grandes marques affichent toujours une bonne santé.

**Groupe de référence.** Sanlam Group figure justement parmi ces compagnies d'assurance qui ont su s'adapter à la crise sanitaire pour se maintenir et se développer. « Saham Group a enregistré une croissance de 20% sur l'année 2020 » a précisé, hier, Christel Chesne Directeur Général de Sanlam Madagascar, lors d'une conférence de presse de présentation de ce rebranding. Un changement de nom qui fait suite à l'opération d'acquisition par Sanlam Group de la totalité du capital de Saham Finances. En somme, la désormais ex-Saham Madagascar rejoint un grand groupe de référence pour mieux marquer ses assises dans le milieu des assurances à Madagascar. « L'installation de Sanlam à Madagascar est le fruit d'une vision stratégique globale du groupe, basée sur l'installation d'une marque

unique, forte et qui gagne la confiance à travers le continent ». En effet, le groupe Sanlam Pan Africa est connu pour être un leader panafricain des services financiers et l'un des premiers groupes d'assurance en Afrique. Sanlam Pan Africa est notamment le premier assureur « Non-Vie » au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Mali ainsi qu'au Togo. Le groupe est également le premier assureur des particuliers en Angola.

**Expériences.** À travers ce rebranding, Sanlam Madagascar va mettre au profit de ses clients les expériences d'un groupe continental. « La compagnie entend aujourd'hui capitaliser sur les synergies-groupes ainsi que l'expérience séculaire de son actionnaire de référence pour introduire des produits innovants, répondant à la demande croissante d'une clientèle de plus en plus exigeante ». Sur ce point, Sanlam Madagascar met sur le marché de nouveaux produits pour les particuliers, comme l'assurance hospitalisation et la responsabilité civile scolaire. On rappelle que Sanlam Madagascar est née en 2005 sous le nom de Colina Madagascar, laquelle a été la première



Sanlam Madagascar a été présentée hier lors d'une conférence qui s'est tenue à l'Ibis Hôtel.

société d'assurance privée à obtenir un agrément pour pratiquer toutes les branches d'assurance sans exception. En 2012, Saham Group rachète Colina et la compagnie était alors rebaptisée Saham Assurance Madagascar, rachetée par la suite par Sanlam Pan Africa, d'où le nom actuel de Sanlam Madagascar. Une compagnie qui « ambitionne aujourd'hui de se hisser au rang de leader sur le marché local et conforter son positionnement en tant que partenaire de référence pour toutes les parties prenantes » a affirmé Christel Chesne.

## Carrière d'Andilana Avaratra: les activités d'exploitation sont « illicites », dicit Fidiniavo Ravokatra

RIANA R. | LES NOUVELLES | 26 MAI 2021

*Le projet de fermeture d'une carrière d'exploitation de béryllium à Andilana Avaratra, au Nord d'Amparafaravola, a dégénéré en échauffourées entre les éléments des forces de l'ordre et les mineurs, samedi. Le bilan fait état d'au moins deux morts et quatre blessés. Le ministre des Mines et des ressources stratégiques (MMRS) évoque, pour sa part, le caractère « illicite » des exploitations menées sur les lieux.*

«L'exploitation des ressources minières dans une localité donnée nécessite l'obtention d'un permis minier», a souligné hier, le ministre Fidiniavo Ravokatra, par rapport à la situation qui prévaut actuellement dans la carrière de béryl d'Andilana, Amparafaravola. «Eu égard aux dispositions du code minier, les activités dans cette carrière sont qualifiées d'illicites étant donné qu'aucun des ces mineurs ne possède de permis minier», a-t-il précisé.

La décision de fermer cette mine de béryl, a été prise à la suite des affrontements entre les groupes des exploitants le 27 avril, un conflit à caractère tribal. Mais le projet de fermeture a, une fois de plus, tourné au vinaigre samedi.

«Ces personnes ont pu continuer à exploiter cette carrière à titre provisoire, le temps de trouver une entente pour les inciter à régulariser



leur situation vis-à-vis des textes en vigueur, notamment leur intégration dans le secteur formel. Mais le trouble causé par les revendications a obligé les forces de l'ordre à intervenir», a signifié ce membre du gouvernement.

### Formalisation des mineurs

Afin de poursuivre les dialogues engagés par les autorités locales, une délégation du ministère effectuera incessamment une descente à Andilana Avaratra pour décider, après

concertation, des mesures à prendre, entre autres la restauration de l'ordre public, mais surtout la formalisation de ces exploitants.

Dans la foulée, le ministre des Mines a appelé les autorités locales à prendre leurs responsabilités. «Il n'est pas question de répression», a-t-il indiqué, tout en évoquant qu'il s'agissait de «faire respecter la loi pour que la population puisse bénéficier des avantages issues des ressources minières mais surtout pour que les exploitants puissent travailler en toute régularité et en toute quiétude».

Du reste, l'Etat entend, selon toujours Fidiniavo Ravokatra, suivre de près les volumes des produits sortant du périmètre d'exploitation, l'identité des exploitants, le circuit du béryllium, ainsi que les ristournes et redevances y afférentes. Tout cela, afin d'assurer la traçabilité des produits miniers.

## Gouvernance – Le projet NFD fait son bilan

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 27 MAI 2021



L'ambassadeur européen Giovanni Di Girolamo.

Le projet « Une administration pour tous » ou « Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe » (NFD), financé par l'Union européenne depuis 2015 pour un montant de 12 millions d'euros, vise à améliorer l'efficacité et la redevabilité de l'administration publique malagasy. Ses promoteurs soutiennent que le projet a fourni des résultats significatifs dans l'accompagnement des ministères dans la modernisation de la fonction publique, à travers l'amélioration de la gestion des finances publiques, la mise en place de la digitalisation et la lutte contre la corruption.

Selon la Délégation de l'Union européenne à Madagascar, le projet a permis en premier lieu la mise en place de bonnes pratiques pour une meilleure gestion des finances publiques. Cinq ministères clés (Justice, Santé, Éducation, Enseignement technique et formation professionnelle, Enseignement supérieur et Recherche) ont été accompagnés dans la préparation de leurs plans de travail annuels, en lien avec leur budget annuel.

Des documents stratégiques ont été produits afin de permettre une meilleure priorisation et gestion des activités du ministère en lien avec ses missions et priorités, une plus grande transparence et redevabilité dans les activités menées, ainsi que la mise en place d'un dialogue politique pour une utilisation plus efficace des ressources publiques.

Concernant la lutte contre la corruption, l'audit, par la Cour des Comptes de l'application AUGURE pour la gestion des ressources humaines de l'État et des salaires, a mis en exergue d'importants défis, d'une part au niveau de la chaîne de paiement des

salaires des fonctionnaires, d'autre part au niveau de la gouvernance, de la sécurité et de la gestion même de l'application. La Cour des Comptes a estimé la perte financière annuelle à 100 milliards d'ariary pour les caisses de l'État.

### Objectif digitalisation

Le principal financeur du projet note en outre les progrès enregistrés dans la digitalisation de l'Administration et celle de la Justice en particulier. Grâce à l'informatisation des tribunaux de première instance, des tribunaux administratifs et des tribunaux financiers dans six chefs-lieux de province, la qualité et la transparence des décisions de justice, la rapidité de traitement des dossiers et le taux de pertes de dossiers et de pièces ont été améliorés.

Pour rappel, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice a inauguré, le 5 février dernier, la transition des trois tribunaux de Mahajanga (administratif, financier et première instance) vers la digitalisation, accompagné du Chef de section politique de la Délégation de l'Union européenne à Madagascar et de l'équipe du projet. En présence du Premier président de la Cour Suprême, du Procureur Général de la Cour Suprême, de deux députés élus de la région et une délégation du Ministère de la Justice, il a été souligné que « la transition digitale des juridictions offre le potentiel d'accélérer significativement les procédures, de renforcer la qualité des décisions de justice, d'éviter les pertes de dossier, de radicalement bouleverser la transparence et l'accessibilité de la justice aux citoyens ». Des avancées qualifiées d'étapes essentielles vers

une justice moderne, plus efficace, plus rapide et plus redevable.

Dans les prochains mois, les juridictions de Toliara, Fianarantsoa, Antsiranana, Antananarivo rejoindront Mahajanga et Toamasina et bénéficieront d'équipements et de logiciels opérationnels, ainsi que le PAC d'Antananarivo. L'Union européenne affirme pour sa part rester au côté des acteurs du système judiciaire du pays pour « appuyer une justice équitable, transparente et efficace ».

L'Union européenne ne cesse par ailleurs de soutenir que la bonne gouvernance constitue la base d'un développement conséquent. Giovanni Di Girolamo, Ambassadeur de l'Union Européenne en poste à Antananarivo, a tenu à le rappeler énergiquement l'année dernière lors de la cérémonie de réception des équipements informatiques et de réseau de l'Application Unique de Gestion Uniforme des Ressources humaines de l'Etat (AUGURE) devant Richard Randriamandrato, Ministre de l'Economie et des Finances au Ministère des Affaires Etrangères.

Un responsable du NFD a aussi souligné que le pays doit mettre à profit les gains produits par le projet grâce à l'amélioration de la planification, de la coordination intersectorielle et du suivi des activités de l'administration publique, l'amélioration de la gestion des ressources humaines et de la solde, l'opérationnalisation du contrôle, du suivi judiciaire des infractions constatées et de la mise en application des sanctions, ainsi que le renforcement de la redevabilité de l'administration vis-à-vis de ses administrés.

## Exportation de vanille - Fin de la campagne reportée

SOLANGE HERINIAINA | LA VÉRITÉ | 27 MAI 2021

Du 15 septembre 2020 au 31 mai 2021. La campagne d'exportation au titre de l'année 2020-2021 s'achève dans quatre jours. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) Lantosoa Rakotomalala, a alors rapporté un bilan, hier à Anosy. Les chiffres ne cessent d'évoluer. Les statistiques reçues dimanche dernier font état de 2050 tonnes de vanille exportée. D'après le numéro un du département, les opérateurs possèdent encore en ce moment près de 300 tonnes de stock. Suite à la demande du Groupement des exportateurs de vanille à Madagascar (GEVM), l'échéance sera reportée en fin juin. « Les demandes de vanille haussent grâce à la réouverture du marché européen et celui américain notamment dans le domaine de la restauration. Même si les opérateurs enregistrent un stock de 300 tonnes, ils continuent de recevoir des commandes. La quantité s'élève entre 150 à 175 tonnes. Suite à ce constat, le Conseil du Gouvernement a adopté le prolongement de la fin de la campagne au 30 juin au lieu de la fin de ce mois de mai. On espère que le stock final sera réduit à environ 150 tonnes au maximum », annonce Lantosoa Rakotomalala. Comme le prix de référence l'indique, la tonne se négocie à 250 dollars.

Les gousses de vanille restent les plus prisées. Elles sont exportées à 90% par les opérateurs dans la catégorie "industrielle". « Nous avons exigé comme critère d'obtention d'agrément d'exportation l'expérience dans le métier. On peut citer entre autres la possession d'infrastructure aux normes, connaissance du marché. C'est une étape primordiale dans la pérennisation de la filière et l'amélioration de la qualité des



produits », poursuit la ministre.

Etant donné que la campagne de collecte de la vanille verte a commencé la semaine dernière, le prix de référence est maintenu à 75 000 ariary. Le prix des vanilles préparées durant la campagne 2021-2022 sera bientôt porté à la connaissance du grand public. Le ministère s'attaque actuellement à la réorganisation du Conseil national de la vanille (CNV). Dorénavant, les gouverneurs, les sénateurs et les députés intègrent cette association d'utilité publique.

## Transport aérien – Air Madagascar, la grande lessive

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 27 MAI 2021

*La compagnie Air Madagascar procédera à la mise en chômage technique d'une partie de son personnel à partir du 1er juin. Une mesure incontournable.*

Maintenant, c'est presque inévitable. Des employés d'Air Madagascar devraient être mis au chômage technique. Déjà en difficulté sur le plan financier depuis des années, Air Madagascar a été asphyxié par les effets indirects de la crise sanitaire à l'échelle mondiale. En l'occurrence, la fermeture des frontières aériennes. Selon des informations qui ont fuité lors de la réunion d'une dizaine de directeurs avec des représentants du personnel, 50% de ceux et de celles affectés à l'exploitation, pilotes et personnel navigant commercial-hôtesse et stewards seraient touchés par cette mesure restrictive. Plus ou moins compréhensible. Seul un appareil sur six d'Air Madagascar est apte à décoller.

Une consolation tout de même. Cette « suspension » serait à durée déterminée. Trois mois à partir de juin, semble-t-il. Ce qui porte ainsi à croire que la situation reviendrait à la normale, en septembre. Mais tout cela dépendra de l'évolution

de la pandémie ailleurs et ici. Les données chiffrées actuelles prêtent plutôt à l'optimisme. Les touristes commencent à avoir des fourmis dans les jambes.

### Soulagement

Les employés retenus à leurs postes toucheraient la totalité de leurs émoluments mensuels. Les « malchanceux » auraient 30% de ce qu'ils gagnent. Les salaires du mois d'avril seraient versés cette semaine et ceux du mois de mai seraient déjà en préparation. Ce qui peut être un motif de soulagement.

Ceux visés par ces compressions temporaires du personnel, recevraient la lettre explicative y afférente dans les jours à venir. Certains d'entre eux, en désespoir de cause, suggèrent un « chômage technique tournant » parmi l'effectif. Une issue de secours envisageable. Il reste maintenant à dévoiler le contenu du business plan du redressement. Toujours dans les limbes. Comme le nom du nouveau directeur général.

## Filière aurifère : Les opérateurs en difficulté

MARC A. | MA-LAZA | 27 MAI 2021

Les opérateurs de la filière aurifère se plaignent d'être en difficulté depuis que les autorités ont suspendu toute exportation d'or en octobre 2020.

Cette situation laisse les exploitants et les exportateurs dans une situation d'incertitude quant à leur avenir. Pour exemple, un exportateur franco-mauricien dénommé Jimmy, affirme être en grande difficulté vis-à-vis de ses partenaires internationaux qui ont

investi des millions d'euros dans son entreprise. « Nos stocks se trouvent bloqués, nos capitaux sont en veilleuses, et nos créanciers veulent un plan sur l'avenir de notre société » se désolait-il. Par ailleurs, il tient à souligner que son entreprise est toujours imposée fiscalement malgré la suspension d'exportation.

Aussi, cet opérateur demande qu'il y ait une décision ferme de la part des



autorités pour que chaque entrepreneur puisse décider d'attendre, de continuer, d'arrêter ou d'investir ailleurs.

# Affaire des 73,5 kg d'or : Une restitution possible par voie diplomatique selon Raphaël Jakoba de la Revue MCI

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 28 MAI 2021

*Dans sa nouvelle parution, la Revue MCI traite plusieurs sujets d'actualité, dont le bilan de la Haute Cour Constitutionnelle durant la présidence de Jean Eric Rakotoarisoa, ainsi que les impacts de l'élection de Joe Biden sur l'Afrique, incluant Madagascar.*

Dans ce dernier numéro, Raphaël Jakoba du Cabinet MCI apporte plus particulièrement sa réflexion contributive sur l'affaire des 73,55 kg d'or retrouvés en Afrique du Sud, en la possession de trois ressortissants Malagasy. Et ce, à travers un commentaire de l'arrêt du High Court of South Africa, rendu le 9 février 2021. Il constate notamment que « le juge sud-africain semble favorable aux thèses avancées par l'État Malagasy intervenu en instance, point positif pour le pays ».

## Analyse objective

On rappelle qu'à travers une requête en date du 9 février 2021, le High Court of South Africa a été saisi par les trois inculpés, ainsi que par une société dubaïote « Parpia Gold and Jewels trading LLC », en qualité de propriétaire de l'or et employeur des trois Malagasy arrêtés. Les demandeurs réclament que ces derniers soient « immédiatement » relâchés par le « Minister of Police », et que l'or confisqué leur soit restitué. Le Minister of Police sud-africain (premier défendeur) et l'État malagasy (second défendeur) se trouvent également parties à l'instance, et s'opposent à la demande de relaxation et de restitution. Raphaël Jakoba soutient que l'analyse objective de la présente décision conduit à penser que le juge sud-africain ne serait pas hostile aux thèses de l'État malagasy. « En effet, il semble que les particularités de la procédure inquisitoriale du Common Law, imposant aux parties de présenter les preuves au juge, profitent à Madagascar : le juge



Raphaël Jakoba, juriste des affaires internationales, apporte son analyse sur l'affaire des 73,5 kg d'or.

présume que l'or provient du territoire national malagasy, car les trois inculpés et la société dubaïote ne sont pas en mesure d'avancer des arguments contraires tangibles ! En outre, la juridiction sud-africaine a accepté l'intérêt à agir de l'État malagasy dans la procédure judiciaire, ce qui constitue une position favorable en ce qu'il peut apporter des preuves encore inconnues du juge sud-africain, à n'en citer que le Décret de 2020 prononçant l'embargo sur l'or sur l'ensemble du territoire ».

## Voie diplomatique

Raphaël Jakoba estime, par ailleurs, la possibilité de l'extradition et de la restitution par voie diplomatique. « Si Madagascar produit des preuves irréfutables que l'or provient du territoire malagasy, il y aurait une porte de sortie par la voie diplomatique, pour

obtenir l'extradition et la restitution de l'or. Il faudrait donc que Madagascar avance toutes les preuves les plus solides et s'appuie sur le système inquisitorial du Common Law, en affaiblissant dans la mesure du possible la légèreté des preuves produites par les ressortissants Malagasy et la société dubaïote pour sortir vainqueur de ce bras de fer. C'est d'ailleurs le chemin choisi par l'État malagasy, en déposant une demande d'extradition des inculpés, assortie de mandats d'arrêt internationaux émis au nom du peuple Malagasy, auprès du South African Department of International Affairs and Co-operation. Madagascar et l'Afrique du Sud sont certes parties prenantes à la Convention de Palerme contre la criminalité transnationale organisée, or celle-ci est difficile à manier. Son champ d'application est notamment limité à des infractions bien précises telles que la participation à un groupe criminel organisé (article 5), le blanchiment de produit du crime (article 6), la corruption et l'entrave au bon fonctionnement de la justice (article 23) ».

Les yeux sont ainsi rivés sur le South African Department of International Affairs and Cooperation qui étudie actuellement la demande d'extradition et de restitution de l'or à l'État malagasy. C'est présentement que Madagascar a besoin de faire du lobbying auprès de la SADC et du Comesa sur le plan régional, la question ne relevant plus du Droit mais de la géopolitique. Affaire à suivre...

## Madagasikarantsika: début du projet dans la région Vakinankaratra

RIANA R. | LES NOUVELLES | 28 MAI 2021

170.000 jeunes plants dont 10.000 arbres fruitiers et 40.000 plantes autochtones seront mis en terre sur 120 ha dans le district de Mandoto (région Vakinankaratra) pour démarrer le projet Madagasikarantsika, lancé officiellement le 8 janvier 2021. L'ONG Cœur des forêts se charge de sa mise en œuvre dans cette région.

Ce projet bénéficiera aux habitants d'Ambohimena, Ampotaka et de Mandoto en termes de création d'emploi. Les objectifs consistent à « restaurer les forêts détruites et

promouvoir l'économie verte ainsi que le tourisme », affirme le ministère de l'Environnement et du développement durable (Medd).

Le projet Madagasikarantsika sera également mis en œuvre dans quatre autres régions (Boeny, Analamanga, Vatovavy Fitovinany, Matsiatra Ambony et Amoron'i Mania). Il s'agit en effet d'un partenariat public-privé entre le Medd et l'Imperial Brands. Ce dernier, à travers Imperial Tobacco Madagascar, apporte un financement de 2,5 milliards d'ariary au projet. Le Medd, pour sa



part, va mettre à la disposition du projet les terrains nécessaires où seront implantés les parcs.

## Ressources halieutiques – L'Accord de pêche avec l'UE à modifier

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 28 MAI 2021

*Prévue au début de l'année passée, la renégociation de l'Accord de pêche avec l'Union Européenne se tient hier et aujourd'hui. Le Conseil des ministres de mercredi a défini les attentes de Madagascar.*

Il était temps. L'Accord de pêche avec l'Union Européenne a expiré en décembre 2018. Sa mise à jour devait se tenir au début de 2020. Mais elle n'a commencé qu' hier, et les résultats sont attendus aujourd'hui. Le Conseil des ministres de mercredi a, d'emblée, balisé les contours du rendez-vous. Il est attendu que Madagascar assoie sa souveraineté dans ses eaux territoriales. Que l'entente trouvée contribue à l'essor et au développement du secteur avec des retombées tangibles pour les principaux acteurs. Que les redevances à charge des armateurs soient revues à la hausse. Et que le nombre des bateaux autorisés à pêcher soit limité.

Sur le premier point évoqué et invoqué, l'UE a déjà affirmé sa disposition à accompagner Madagascar dans la lutte contre les manœuvres frauduleuses et illicites en haute mer. Étant donné qu'une « telle bataille navale » nécessite de gros moyens financiers, humains et matériels. La marine malgache n'est pas assez équipée pour mener à bien une



Un des objectifs du nouvel accord est de limiter le nombre de bateaux étrangers autorisés à pêcher dans les eaux territoriales malgaches.

telle mi s si on. Périlleuse de surcroît. Pour le second souci du Conseil des ministres, le précédent Accord conclu en décembre 2014, couvrant la période 2015-2018, a permis de dégager une contribution financière globale de 6 107 500 euros dont 2 800 000 affectés au soutien des activités autour de la pêche à Madagascar.

### Pus dérisoires

À propos des impositions fiscales, elles étaient de 60 euros par tonnes capturées en 2015-2016, 70 euros en 2017- 2018. C'est l'épine dorsale du nouvel Accord. Beaucoup pensent que ces « ristournes » sont des pus dérisoires par rapport au chiffre d'affaires réalisé par la pêche

industrielle sur le marché international. Enfin, l'Accord d'avant a donné son feu vert pour quarante thoniers et cinquante quatre palangriers pour pêcher à vingt mille marins des côtes malgaches. Le vrai problème sur cette considération a toujours été la surexploitation des ressources naturelles existantes. En outre, une source inépuisable de pollution. Un réel danger pour l'équilibre de l'écosystème marin.

À cette rencontre d'une importance capitale, Madagascar est représenté par deux ministères. Celui des Affaires étrangères et de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ainsi que l'Agence portuaire, maritime et fluviale, APMF. En face, la Délégation de l'UE conduite par l'ambassadeur Giovanni Di Girolamo. Pourtant, il a été annoncé au mois de décembre 2020 que les pourparlers et surenchères vont se dérouler à l'étage supérieur de la hiérarchie administrative pour Madagascar. Tout revient à la case départ.

## Réserves de changes: 5,8 mois à fin mars 2021

ARH | LES NOUVELLES | 28 MAI 2021

Le stock des réserves officielles de changes de la Banky foiben'i Madagasikara (BFM) a été de 1.816 millions de dollars US à fin mars 2021 contre 1.655,2 millions de dollars US à fin mars 2020 – soit 4,4 mois, selon les données publiées par la banque dans sa dernière note de conjoncture économique de ce début de mois. En termes de couverture des importations de Biens et services non-facteurs (BSNF), ces réserves ont représenté 5,8 mois. Pour le quatrième trimestre de

l'année 2020, le stock affichait 1.845,5 millions de dollars US. Ces réserves se sont confortées pour atteindre six mois d'importations de BSNF à fin septembre 2020. Par ailleurs, le Marché interbancaire de devises a vu un regain de valeur de la monnaie nationale sur le premier trimestre 2021. Aux taux de fin de période, l'euro est passé de 4.686,9 à 4.425,5 ariary, soit une appréciation de 5,6 %. Le dollar US est passé de 3.824,8 à 3.782,2 ariary, soit une appréciation de 1,1 %.

## Développement – Le tourisme en détresse

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 28 MAI 2021

Toujours des lamentations. Le Conseil des ministres a imposé que les allègements des charges fiscales, l'aménagement du calendrier fiscal, le report de paiement des factures de la Jirama, accordés aux seuls opérateurs touristiques de Nosy-Be, seront valables pour tous les autres de la même catégorie. Mais ceux ci réagissent avec

indignation sur les réseaux sociaux. Ils affirment que « ce qui a été avancé à Nosy-Be par les autorités, équivaut à des annulations de ces diverses obligations financières. Et ne consiste pas à différer les échéances. Car dans l'état actuel de notre situation, par l'absence des touristes étrangers et locaux, nous n'avons pas de quoi s'acquitter de tout

cela » ont-ils réagi avec résignation. Il est vrai que les activités touristiques, en dépit d'un semblant de reprise de la vie normale, continue de souffrir des mesures restrictives de la crise sanitaire. Par exemple, des hôtels et restaurants, faute de clients, continuent de baisser pavillon.

## Artisanat – Le haut de gamme à travers « Tsimoka »

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 28 MAI 2021

Présence. Des femmes artisanes de produits destinés principalement à l'exportation marquent leur présence. Un salon est organisé au restaurant Le Relais d'Ivandy par le cluster « Tsimoka » pour exposer et faire connaître un peu plus la dextérité des artisanes et la beauté des produits haut de gamme fait main. Le cluster Tsimoka réunit des savoir-faire traditionnels manuels comme la broderie, le tissage, le tressage de fibres naturelles. Il se tourne également vers le recyclage et confection textile comme le patchwork.

« Le principe de cluster renvoie à un esprit de mise en commun des différentes ressources en vue de mieux faire

face au marché. Nous proposons principalement des produits destinés à la décoration d'intérieur. Les accessoires de mode à travers l'utilisation des matières comme le raphia, les cornes ou le jean recyclé sont demandés » explique le cluster à l'ouverture du salon hier. « Le salon a pour objectif de démontrer que l'artisanat a sa part de contribution dans le développement économique et malgré la pandémie, ces femmes artisanes restent motivées dans les avantages tirés de ces activités » explique Christian Ramanankavana, directeur général de l'Artisanat auprès du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat.

# Crise économique et aides internationales: le revers des millions du FMI

SOLANGE HERINIAINA | LA VÉRITÉ | 27 MAI 2021

*A nouveau, Madagascar danse sous les millions de dollars. La Covid et la crise économique ont fourni les arguments nécessaires, au FMI, pour accorder un nouveau programme de prêt d'environ 312,4 millions de dollars (soit 219,96 millions de DTS), sur 40 mois, avec un décaissement immédiat de 48,8 millions de dollars. Décision actée au mois d'avril.*

Ce plan d'aide suit de près un autre plan d'aide, en 2020, durant la première vague de Covid, d'un montant d'environ 338 millions de dollars.

Mais la différence c'est que le nouveau programme est soumis à des conditions, à la différence de celui accordé en 2020. Le gouvernement de Madagascar s'est engagé, à travers un document appelé "mémoire", à remplir un certain nombre de conditions, validées avec le FMI. Faute de les remplir, les autorités malagasy s'exposent à ne pas recevoir les tranches de prêts successives. L'argent doit tomber environ tous les six mois.

Les Nouvelles ont scruté de près ces engagements liant -écrits à la première personne du pluriel par les autorités malagasy- qui doivent relancer le pays. Le FMI prévoit que la croissance atteindra 3,1 % en 2021, après une récession de 4,2% en 2020.

La visée du programme d'aide est exprimée par le FMI dès le début du document. Une visée qui se veut exhaustive : "Le plan vise à reconstituer et à renforcer encore la marge de manœuvre budgétaire pour permettre les investissements et les dépenses sociales indispensables, par la mobilisation des recettes et l'amélioration de la qualité des dépenses ; à reprendre et à faire progresser les réformes structurelles, les efforts de lutte contre la corruption et le programme de gouvernance ; et à renforcer le cadre de la politique monétaire et à soutenir la stabilité financière, tout en maintenant la stabilité des prix et la flexibilité du taux de change."

Première étape concrète pour le gouvernement : la Loi de finance rectificative 2021 (LFR 2021) qui sera votée durant la session parlementaire actuelle. Ensuite, ces engagements devront se traduire dans un document clé : le très attendu Plan Emergence de Madagascar, qui tarde à venir depuis les 2 ans et demi que Andry Rajoelina a passé au pouvoir.

## Secteurs sociaux : santé et éducation

Pour l'exercice budgétaire à venir, Madagascar s'engage à augmenter le budget alloué aux secteurs sociaux, en particulier la santé et l'éducation. Les mêmes conditions qui ont permis de débloquer les précédentes aides financières. La Loi de finance initiale 2021 donnait un petit coup de pouce à l'éducation. Le budget alloué en 2020 était de 1 306 milliards d'ariary, contre 1 407 milliards, en 2021. L'Etat s'est aussi engagé à augmenter le nombre des enseignants, de 69 354 en 2020 à 77 234 en 2021. Une ambition qui est encore loin de la réalité sur le terrain. Il manque encore de très nombreux enseignants dans les écoles primaires publiques, notamment en brousse. Concernant la santé, l'Etat fait aussi des efforts : en 2020, la Grande Île comptait 10 861 personnels de santé, pour un nombre qui devrait atteindre 13 786 en 2021.

## Air Madagascar

En ce qui concerne le secteur aérien, les engagements de l'Etat malagasy allant dans ce sens ne sont ni clairs, ni précis, à part le besoin d'une somme de 55 millions de dollars pour redresser la compagnie nationale. Pour l'heure, la compagnie est clouée au sol, avec un chômage technique qui dure depuis mars 2020. Le business plan pour redresser la compagnie tarde également à venir, alors qu'il était initialement prévu avant la fin de 2020 d'après le ministre des transports, Joël Randriamandranto, au mois d'août 2020.



## Jirama

C'est le gouffre financier par excellence. Et le cheval de bataille du FMI qui souhaite la suppression totale, à terme, des transferts d'argent public vers la Jirama. La compagnie a perdu 400 milliards d'ariary en 2020, soit 155 milliards de plus que sur le business plan de redressement. Et en parallèle, le total des transferts vers la Jirama a atteint 845 milliards d'ariary, soit 1,6% du PIB, chiffre le FMI. Mais le gouvernement s'engage à ne pas dépasser 400 milliards de transfert pour 2021.

Le gouvernement s'engage aussi à ne plus faire comme en 2020, quand il avait ordonné des transferts à la Jirama sans prévenir à l'avance le FMI et la Banque mondiale. En 2020, ce sont ainsi 200 millions de dollars qui ont été virés à la Jirama, pris sur le montant des aides Covid. Un nouveau plan de relance de la société, un enième, doit être mis au point...

## Carburant

Les autorités se sont engagées à mettre en place un mécanisme d'ajustement des prix à la pompe, versus un prix fixe comme ce qui existe aujourd'hui. L'engagement figurait déjà dans le précédent programme de prêt du FMI mais n'a jamais été mis en œuvre. Ce qui n'a jamais bloqué le décaissement de l'argent.

## Transparence et lutte contre la corruption

Le gouvernement prend aussi des engagements clairs sur la transparence et la lutte contre la corruption. Il promet notamment de faire la lumière sur la destination des aides covid, et compléter la page récapitulative sur le site du ministère des finances, qui est déjà très bien alimentée. Le gouvernement promet aussi d'adopter un budget, avant fin juin 2021, pour l'agence de recouvrement des avoirs illicites.

## L'or dans l'air

Le gouvernement promet de mettre en place une réserve d'or, au sein de la Banque centrale, d'une tonne maximum avant la fin de 2021. La réserve doit servir à stabiliser l'ariary et à assurer des entrées en devise quand les exportations du métal seront autorisées. La Banque centrale devrait aussi mettre en place un processus de raffinage de l'or.